INSCRIPTION SCOLAIRE

Ecole maternelle d'Iville

2023-2024

Pour les enfants nés en 2020

1) J'inscris mon enfant à la mairie de mon domicile et je dois être munis de :
   Un justificatif de domicile
   Du livret de famille
   Du carnet de santé (vaccins obligatoires)
   Copie du jugement de divorce ou de séparation
   A l'inscription, je dois recevoir de ma mairie un dossier d'inscription de l'école maternelle.

2) Je viens à la réunion d'inscription et d'informations à l'école d'Iville soit le samedi 25 mars ou le samedi 1 er avril 2023. La directrice vous contactera par mail individuellement pour fixer la date.

3) Je dois ramener le dossier complet le jour de la réunion. (les documents doivent être complétés) :
   Fiche de renseignements
   Fiche d'urgence
   Fiche d'inscription SIVOS (cantine et/ou garderie)
   Autorisation de prise de photos

Ecole primaire Iville
Tél : 02 32 30 72 15
Mail : 0271794d@ac-rouen.fr